

édito

SPÉCIAL
PAYSAGE

PAYSages à re-découvrir et à ré-investir

S'il y avait un concours du plus beau département de France, l'Ain serait assurément classé en très bonne position.

Notre département est, en effet, riche de paysages colorés, diversifiés et emblématiques. De la Bresse au Jura, du Bugey à la Dombes, de la Côtière à la Vallée de l'Ain, ce sont plus de 34 unités de paysage qui le composent !

Le CAUE est heureux d'annoncer le terme de la refonte complète de l'Atlas des PAYSages de l'Ain que vous pourrez découvrir du 4 au 21 septembre prochain à l'Hôtel Marron de Meillonas à Bourg-en-Bresse.

Cette exposition a pour vocation de faire découvrir au plus grand nombre les caractéristiques et les beautés des 6 Pays de l'Ain à l'issue des travaux réalisés par le CAUE, travaux pilotés par un Comité partenarial réunissant les services de l'Etat, ceux du Département ainsi que diverses associations. Il s'agira aussi, et surtout, d'impliquer et d'imprégner le public de la perception de nos paysages.

Des peintures originales, issues des musées départementaux, et des reportages photographiques apporteront un regard culturel différent sur nos territoires. Des conférences permettront, chaque jeudi de septembre, d'appréhender le rôle et la spécificité du métier de paysagiste et des formations qui y sont liées. Des travaux d'étudiants seront également présentés sur l'Albarine et Bellegarde-sur-Valserine.

Parallèlement, le CAUE a mené, en 2016 et 2017, dans le Bugey, «l'Année animée des paysages» qui a rassemblé plus de 80 arpenteurs et environ 70 élus pour la RandoScot, mais également des ateliers prospectifs sur le devenir du territoire BUCOPA.

Le paysage et l'architecture sont des éléments essentiels de notre cadre de vie, éléments qu'il faut tout à la fois protéger, développer et transformer pour mieux répondre aux défis majeurs de notre siècle : réchauffement climatique, péri-urbanisation, enrichissement, agriculture expansive... pour conforter nos bourgs et nos villages dans leur démarche de qualité.

Nous vous attendons nombreux à notre exposition !

Christophe FORTIN
Président du CAUE de l'Ain
Conseiller départemental
du canton d'Ambérieu-en-Bugey



Croquis de terrain, vue sur le Mollard de Don depuis Ordonnaz - CAUE de l'Ain

entretien

Entretien avec Stéphanie Doucet-Gaillot



Stéphanie Doucet-Gaillot, vous êtes chargée de mission paysage à la DREAL* Auvergne-Rhône-Alpes. Quelles sont vos missions ?

Les missions principales de mon poste concernent l'animation de la politique du paysage de l'État au sein de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

La convention européenne du paysage définit le paysage comme «une portion de territoire telle que perçue par les populations dont le caractère résulte de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations».

Les paysages de la région Auvergne-Rhône-Alpes sont une richesse et un atout pour la région. Qu'ils soient remarquables ou plus quotidiens, tous les territoires et donc les paysages méritent d'être appréhendés avec un objectif de préservation, maintien ou restauration. Le rôle des services de l'Etat est, en la matière, d'accompagner les collectivités et acteurs du territoire pour assurer la prise en compte des paysages dans l'aménagement de leur territoire (du projet et des grands aménagements jusqu'à la planification urbaine) afin d'assurer une évolution qualitative des paysages de demain et assurer un cadre de vie dans lequel les populations se reconnaîtront.

.../...

* DREAL : Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

sommaire

Edito
Entretien P. 1

DOSSIER Atlas des PAYSages de l'Ain P. 2-3

Actualités P. 4



Et qu'est-ce qu'un atlas de paysage ?

Le paysage constitue, par définition, une donnée qui nécessite un travail d'objectivation et d'appropriation pour contribuer à la qualité du cadre de vie des populations, tel que le réaffirme la loi biodiversité.

C'est l'objet des atlas de paysage qui ont pour finalité d'identifier, de caractériser et de qualifier, objectivement, l'ensemble des paysages qui composent notre territoire, conformément à l'engagement de la France pris lors de la ratification de la Convention européenne du paysage.

Nos politiques d'aménagement du territoire ne s'inscrivent pas sur des territoires vierges, mais au contraire dans des contextes tous plus particuliers les uns que les autres. Dans ce cadre, les paysages peuvent constituer la matrice des politiques d'aménagement du territoire, des politiques énergétiques, écologiques, et de toutes les politiques susceptibles d'avoir un effet direct ou indirect sur les paysages.

Vous avez suivi l'ensemble du travail de refonte de l'Atlas départemental des paysages de l'Ain, qu'en pensez-vous ?

Le travail engagé par le CAUE est très ambitieux et très pertinent. Il permettra d'acquiescer cette vision commune du paysage à travers ces différentes échelles de perception et d'appréhension par une lecture départementale des paysages, puis par Pays et par unité paysagère. Cet emboîtement des échelles permettra à chacun de s'approprier le paysage en fonction de ses besoins et de ses attentes.

Selon vous, que peut apporter cet outil aux collectivités? Aux habitants ?

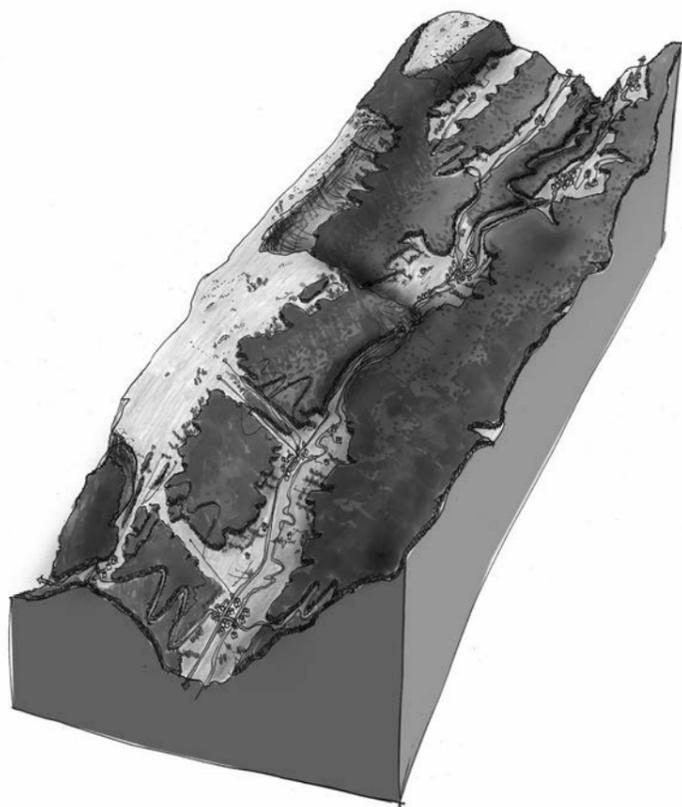
L'atlas des paysages est un préalable aux réflexions stratégiques d'aménagement du territoire et d'interventions sur le paysage. Il permet de relier les composantes géographiques, la perception sensible et les représentations culturelles d'un territoire et de son évolution.

Il constitue un outil de communication et de sensibilisation à l'usage du plus grand nombre (élus, habitants, professionnels de l'aménagement...) et permet ainsi de saisir aisément l'organisation du territoire, son identité et de comprendre ses dynamiques, ainsi que les enjeux de préservation, d'évolution à venir et de gestion des paysages.

Il permet également de fédérer les acteurs du territoire autour d'une vision commune, par une construction partagée de l'outil (ateliers de travail par unité paysagère, partage des objectifs de qualité paysagère souhaités par territoire, confrontation des projets en cours, balades de type randoSCot...).

L'atlas est un outil dynamique qui se doit d'être évolutif et partagé selon les projets en cours. Le CAUE saura poursuivre la dynamique engagée auprès des territoires.

Propos recueillis par Lorène Jocteur



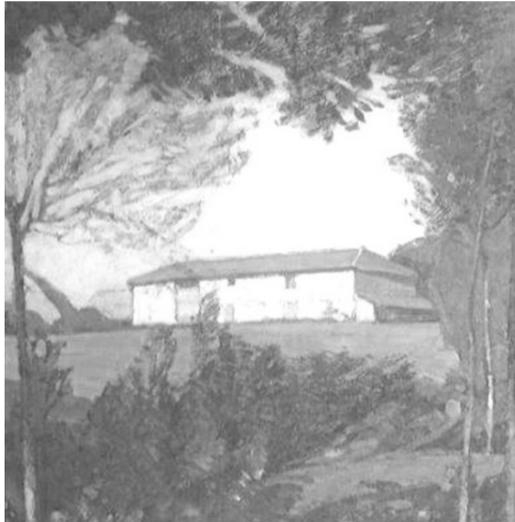
Bloc diagramme - Vallée de la Valserine

Le Département : / le nouvel Atlas des PAYS

Exposition : PAYSages

Dans le cadre de la refonte de l'Atlas des PAYSage de l'Ain et autour de la relation étroite entre «pays» et «paysage», le CAUE propose une exposition mettant en scène une des richesses du département : ses paysages.

Le CAUE souhaite inviter le visiteur à contempler mais aussi à comprendre et à s'interroger sur ce mot commun qu'est le paysage. Cette rentrée de septembre abordée sous l'angle des paysages aura lieu grâce de nombreux partenaires dont le Département, des Ecoles Nationales Supérieures de Paysage ainsi que les Archives départementales, le musée de Brou mais aussi la DREAL et la DDT qui soutiennent cette exposition.



Oeuvre Musée de Brou - Louis Jourdan



Défilé de Fort l'Ecluse - Photos CAUE



Oeuvre Musée de Brou - Joannès Son



Rivière d'Ain - Photos CAUE

Le mot paysage est riche de nombreux sens et acceptions. A travers cette exposition, le visiteur est invité à parcourir des définitions, des illustrations visant à faire connaître et à faire réfléchir sur les paysages d'aujourd'hui et de demain.

Salle 1 : IMAGES de PAYSAGES

Paysage : 1- « Vue d'ensemble que l'on a d'un point donné : De ma fenêtre, on a un paysage de toits et de cheminées. » 2- « Peinture, gravure ou dessin dont le sujet principal est la représentation d'un site naturel, rural ou urbain. » Larousse 2017

A partir de ses deux définitions, les premières salles proposent de mettre en regard des œuvres du musée de Brou et des photos de paysage d'aujourd'hui, illustrant les Pays du département.

Salle 2 : PROJETS de PAYSAGES

« Projet de paysage : Outil et processus, en général collectifs, de conception et de construction de paysages réels ou imaginaires. Idées et représentations (graphiques, orales et écrites) de la mise en valeur d'un paysage ou d'un lieu produites par cet outil et ce processus. » Pierre Donadieu, petit lexique de géomédiation paysagiste, 2009

Afin de montrer comment le paysage peut être un moteur de projet, une salle est dédiée à de récents projets de paysage réalisés dans le département par des étudiants, des habitants, des élus ...



Cluse des Hopitoux - Photos CAUE

Salle 3 : ATLAS de PAYSAGES

« Les Atlas de paysages sont un des outils de connaissance des paysages à disposition, en particulier, des acteurs des territoires. Ils visent à identifier les paysages, à analyser leurs caractéristiques ainsi que les dynamiques et les pressions qui les modifient et enfin à qualifier les paysages identifiés en tenant compte des valeurs particulières qui leur sont attribuées par les acteurs et les populations concernés. » Les Atlas de paysages - méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages 2015 _ Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Une dernière salle présente le contenu du nouvel Atlas des PAYSages et offre au visiteur l'occasion de l'enrichir ses connaissances personnelles.

// 6 Pays /// 34 Unités de paysage Paysages de l'Ain

dossier

« Le paysage est une partie de territoire, telle que perçue par les habitants du lieu ou les visiteurs, qui évolue dans le temps sous l'effet des forces naturelles et de l'action des êtres humains. »

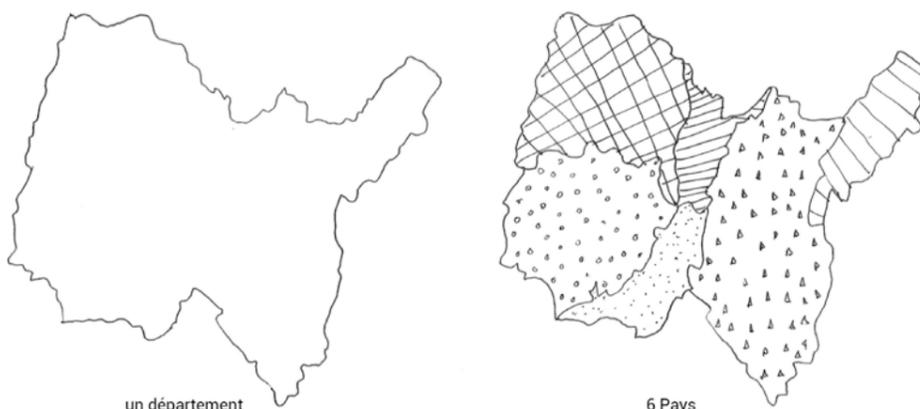
Convention européenne du paysage (Octobre 2000 à Florence)

Pourquoi ?

L'Atlas des PAYSages de l'Ain est un outil de référence visant à préparer un projet d'avenir pour la qualité du territoire, qui oriente les actions, les harmonise et leur donne sens : une contribution à la construction d'une vision d'avenir et non plus seulement d'un regard.

A la demande du Conseil Départemental de l'Ain, le CAUE réalise la

refonte et l'actualisation de l'Atlas des Paysages datant de 2009. Ce travail s'inscrit dans le respect de la méthode nationale et a été conçu avec le soutien de partenaires : la Direction Départementale des Territoires, la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement, et l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Ain.



un département

6 Pays

Pour qui ?

Pour les collectivités territoriales, pour les professionnels de l'aménagement, pour les associations, pour les habitants :

Une culture partagée du paysage permet de disposer d'une référence commune et induit une approche transversale, pluridisciplinaire et solidaire de son territoire.

Le paysage est le reflet d'une relation des hommes à leur environnement quotidien. L'habitant qui dépose son permis de construire, qui repeint ses volets ou qui refait sa clôture construit

aussi le paysage. La prise en compte du paysage contribue à construire un projet global de développement, à favoriser l'approche intercommunale en inscrivant les projets dans une logique de développement équilibré, cohérent et soucieux de l'environnement naturel et humain.

Mise à jour régulièrement, l'Atlas constitue un fond de connaissance précieux pour le travail d'élaboration des documents d'urbanisme, et de tout projet d'aménagement.



34 unités de paysage



Que contient l'Atlas du département ?

3 ECHELLES D'ANALYSES

Le département de l'Ain avec sa forme de papillon tient dans un carré d'environ 90km de côté. Bordé par le Rhône et la Saône qui en dessinent le contour, il présente de grandes étendues à l'Ouest et des montagnes à l'Est. S'écoulant du Nord au Sud et cheminant des montagnes jusqu'aux plaines, la rivière d'Ain en est le lien.

Historiquement le département est découpé en 4 grands pays, le nouvel Atlas des PAYSages de l'Ain propose, en se basant sur l'étude des paysages, de définir non plus 4 mais 6 grands pays et 34 unités de paysages. Ce document propose des repères pour connaître les paysages du département de l'Ain à travers ses composantes : formes du relief et topographie, territoires cultivés et espaces naturels, présence humaine et histoire des sociétés qui ont laissé et laisseront des traces lisibles sur le terrain et dans le temps.

Un pays est une partie de territoire que l'on identifie à ses composantes naturelles, économiques et culturelles.

En s'appuyant sur la géomorphologie du département, 6 grands pays sont identifiés. Pour chaque pays, l'Atlas propose des repères pour connaître ses paysages. Il décrit aussi les enjeux propres à ce pays avant de donner des pistes pour agir et accompagner l'évolution des paysages lors de la mise en œuvre des projets d'aménagement.

Une unité de paysage est une partie de pays présentant suffisamment d'homogénéité dans ses composantes et ambiances pour lui donner une certaine spécificité. Sa localisation et ses particularités lui confèrent sa singularité. Une unité de paysage est circonscrite par des limites qui peuvent être nettes ou progressives. Ces limites ne sont que rarement des limites administratives.

Le Département de l'Ain compte 34 unités de paysages. Celles-ci sont décrites dans 34 carnets visant à mieux connaître le paysage de chaque unité et à accompagner les évolutions à travers l'objectif de qualité de paysage qui lui est propre.

La nouvelle version de l'Atlas des PAYSage de l'Ain est accessible à tous grâce à un site internet. Sur le site vous retrouverez les 3 échelles de description : l'échelle du département, celle des 6 pays et enfin celle des 34 unités. Une approche cartographique ainsi qu'une liste communale permettent d'accéder aux 41 carnets qui composent l'ensemble de l'Atlas des PAYSage de l'Ain. Chacun de ces carnets offrent des éléments de connaissance et d'action.

Durant deux ans, de nombreux partenaires se sont réunis autour du CAUE et ont permis la réalisation de l'Atlas.

Ce travail pluridisciplinaire a nécessité un travail d'équipe riche et animé. Le paysage étant l'affaire de tous, il s'est enrichi de « récoltes de terrain » ainsi, associations, habitants et élus ont participé, participe et participeront à nourrir ce nouvel Atlas des PAYSages.



AIN
le Département

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE L'AIN

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
RHÔNE-ALPES

UDAP 01
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de la Culture
Culture
Communication

CAUE de l'AIN
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain

«Paysages contrastés» à Lochieu

Du 1er Avril au 1er Novembre 2017

Le musée départemental du Bugey-Valromey à Lochieu, propose «paysages contrastés», une exposition temporaire montrant des travaux conduits par le CAUE sur le paysage, et restitués sur la forme de deux expositions. L'une est consacrée aux paysages du Bugey et l'autre présente des photographies issues de l'Atlas des Paysages de l'Ain 2009. Cette exposition est enrichie d'œuvres sorties des réserves du musée et montrées, pour certaines, pour la première fois au public.



«Architectures d'aujourd'hui» et paysage au Fort l'Ecluse

Du 17 juin au 19 septembre 2017



Le Service Patrimoine culturel du Département de l'Ain présente au Fort l'Ecluse des expositions du CAUE qui portent un nouveau regard sur notre territoire. La première montre un aperçu de la création architecturale et de son insertion

harmonieuse dans le territoire à travers 35 équipements publics du département. La seconde propose un regard sur les ouvrages patrimoniaux identitaires du Pays de Gex par le CAUE. En raison de ces deux expositions sur l'architecture, la thématique du paysage est abordée avec des panneaux présentant un premier aperçu des différents pays qui composent notre département.

Atelier de paysage sur le Revermont de demain

Le SMISA (Syndicat Mixte Interdépartemental du Suran et de ses Affluents) a réalisé, en partenariat avec le CAUE et en suivant la méthode du nouvel Atlas des PAYSages de l'Ain, une étude paysagère sur le pays du Revermont. Après une première soirée de présentation des éléments de diagnostic de l'Atlas des paysages sous la thématique « Paysages et Chauve-souris : portrait du Revermont », les élus sont invités à imaginer le Revermont de demain au cours d'un atelier en septembre, dans le cadre de l'exposition PAYSages.



Georges Michel, le paysage sublime

6 octobre 2017 – 7 janvier 2018, exposition au Monastère royal de Brou Bourg-en-Bresse



62: Pau, musée des Beaux-arts ©RMN-Grand Palais/Benoît Touchard

Peintre visionnaire, Georges Michel (1763-1848) a représenté les faubourgs parisiens avec une puissance dramatique hors du commun. Inspiré par les paysages hollandais du Siècle d'Or, il est également considéré comme le précurseur de la peinture en plein air et de l'école de Barbizon. Son œuvre, d'un romantisme sublime, montre des paysages mélancoliques, aux effets de lumières saisissants, brossés avec une touche d'une singulière modernité.

PAYSages

Du 4 au 21 septembre 2017
5 Rue Teynière, 01000 Bourg-en-Bresse

à H2M

Exposition

du CAUE de l'Ain



INFOS PRATIQUES:

L'inauguration de l'exposition aura lieu le vendredi 8 septembre

« **Les jeudis du paysage** » jaloneront les semaines d'exposition. Lors de ces trois soirées, des professionnels du paysage seront invités à vous présenter leurs projets.

jeudi 07/09 : «Paysages de lotissement»

jeudi 14/09 : «Les paysagistes concepteurs à l'œuvre» #1

jeudi 21/09 : «Les paysagistes concepteurs à l'œuvre» #2

Visiter l'exposition

Entrée libre et gratuite du lundi au samedi de 14h à 18h. Exposition accessible aux personnes à mobilité réduite.

Visites guidées pour les groupes et les scolaires, gratuites sur simple demande.

Accès :

Adresse : H2M
5 rue Teynière à Bourg-en-Bresse

GPS : Lat. 46.203835 / Long. 5.224472

